CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Paris, le 18 vendémiaire, an 8 de la République française, une et indivisible.

ADRESSE

De l'administration centrale du département de la Seine aux citoyens composant la députation de ce département au Conseil des Cinq-Cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

NOUS nous empressons de vous prévenir que dix-huit cents hommes faisant partie des conscrits que fournit le département de la Seine, sont partis ce matin à huit heures de la caserne de Courbevoie, habillés, armés et complétement équipés, et que les nouvelles récentes que nous recevons de leur marche, après avoir déja traversé plusieurs communes, nous annoncent qu'ils

rivalisent, pour le bon ordre et l'excellente discipline, avec les troupes de ligne, qu'ils excitent avec juste raison l'admiration de ceux qui les voient passer. On n'entend dans tous leurs rangs qu'un cri unanime : *Vive la République !*

Nous vous prions, citoyens, de faire connoître au Conseil où vous siégez ce premier gage que nous donne cette brave jeunesse, de tout ce que la patrie a droit d'attendre de son courage et de son dévouement.

Nous nous occupons avec zèle de compléter le second bataillon, de l'armer, l'habiller, et de l'équiper avec la même célérité que nous avons eu le bonheur de le faire pour les dix-huit cents hommes partis ce matin.

Salut et respect.

Les administrateurs du département de la Seine,

Signé, Lecouteulx, *président;* Sabatier, Desauzay, Davouts, Guinebaud, *administrateurs;* Réal, *commissaire du pouvoir exécutif.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 8.



